

La sécurité et la sûreté en transport urbain

La connaissance des risques et les bons comportements à adopter par les conducteurs et les exploitants

Face au sentiment d'insécurité générale, aux nombreuses incivilités, aux agressions tant verbales que physiques et aux risques d'attaques terroristes dans les transports urbains, il est devenu impératif d'apporter des éléments de compréhension de tous ces phénomènes de violence à l'attention des conducteurs et des exploitants. La sécurité pour tous, pour un transport accessible et renforcé en toute quiétude, impose le respect de plusieurs mesures dont l'objectif est la protection des usagers. Le contexte actuel, et en particulier les interventions et les attitudes en espace confiné, nécessite une sensibilisation à la prévention des risques d'agressions ou d'attentats afin d'apporter une culture préventive aux professionnels concernés. Il incombe entre autres aux opérateurs de mobilités de veiller à l'application des règlements de sûreté concernant les trajets en autobus, dans les tramways...au quotidien. Il s'agit de sensibiliser en interne les exploitants et les conducteurs à participer activement à la sécurité et à la sûreté des usagers en adoptant les bons comportements face à des situations à risque voire à haut niveau de risque.



Type de formation

 **Présentiel**

 **1 jour**
7h présentiel

 **Prérequis : aucun**

Objectifs de la formation

- Connaître les dispositifs de sécurité et de sûreté en vigueur ainsi que les différentes modalités d'application
- Savoir identifier et analyser les risques en situation critique en face à face
- Adopter et adapter les bons comportements en fonction des situations

Résultats escomptés

- Assurer des prestations de transport et de mobilités fiables et viables
- Permettre aux salariés de travailler dans une logique de sécurité et de sûreté au quotidien
- Mettre en œuvre des comportements adaptés à un environnement où les biens et les personnes peuvent être exposés à des phénomènes d'insécurité

Public cible

- Tout conducteur ou exploitant en charge directement ou indirectement de la sécurité des personnes et des biens au sein d'une entreprise de transport urbain

Programme pédagogique

1. La présentation du Plan Vigipirate : la sécurité

- Les principes et les objectifs
- Les différents acteurs de la sécurité nationale
- Un dispositif de sécurité en adaptation permanente

2. Les méthodes d'évaluation des risques sûreté

- L'identification des situations à risques dans le véhicule et aux abords
- La cotation initiale des risques
- Les mesures de protection en place
- La cotation des risques
- Les mesures complémentaires visant à réduire les risques

3. Les mises en situation scénarisées - quelles attitudes et comportements à adopter en cas de :

- Alerte à la bombe
- Évacuation dans le véhicule
- Intrusion dans le véhicule
- Colis suspect ou engin explosif
- Prise d'otages
- Attaque à l'arme blanche ou fusil d'assaut
- Attaque terroriste

Méthodes pédagogiques

Animation par un consultant, commandant divisionnaire de Police réserviste, chargé d'enseignement en criminologie, Docteur en droit privé et en sciences criminelles.

Formation en présentiel

- Présentation de diaporamas
- Présence des forces de police et de gendarmerie apportant une interactivité
- Remise d'un guide pratique sur la « sécurité et la sûreté en transport urbain »
- Analyse des mises en situation (grille comportementale d'évaluation / Debriefing)
- Retour d'expérience



Parlez-nous de votre projet !

Claude vous aiguillera vers la formation la plus adaptée à vos besoins

